

N° 2023-210

**OBJET :**

*Travaux d'assainissement à La  
Baume – Versement d'un fonds de  
concours à la commune*

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 6 décembre 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, GRENAT Maryse et CETTOUR-CAVÉ Lætitia ;

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GI-ROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants : .....26  
pour : .....26  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par MUFFAT Sophie à COTTET Sophie,
- par MUFFAT Jean-François à TROMBERT Fabien.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que les travaux d'assainissement des sanitaires du camping de La Baume vont être réalisés en même temps que le programme communal du hameau des Esserts, ce qui permettra la mise en place d'une microstation en aval du camping. Ces travaux se feront sous maîtrise d'ouvrage communale conformément à ce qui est prévu dans le bail emphytéotique passé entre la CCHC et la commune de La Baume. Pour le financement de ces travaux, il propose de verser à la commune un fonds de concours de 26 600 €.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **à l'unanimité,**
- **accepte** le plan de financement suivant :

▫ <b>fonds de concours investissement</b>	<b>29 600,00 euros</b>
▫ subventions	73 123,76 euros
▫ F.C.T.V.A. commune	25 980,51 euros
▫ Autofinancement commune	29 674,87 euros
▫ <b>TOTAL</b>	<b>158 379,14 euros</b>
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

